

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, EN AFRIQUE DU SUD, AU CANADA, AU JAPON, NI DANS AUCUNE AUTRE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR.

CETTE ANNONCE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE NI UNE SOLLICITATION D'OFFRE D'ACHAT DE TITRES OU DE SOUSCRIPTION À DES TITRES. LES INVESTISSEURS DEVRONT FONDER LEUR DÉCISION D'INVESTISSEMENT SUR LE PROSPECTUS ET EN PARTICULIER SUR LES FACTEURS DE RISQUE DÉCRITS DANS LE PROSPECTUS APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS BELGES OU LA (FSMA) ET QUI SERA PUBLIÉ PAR X-FAB LORSQU'IL AURA ÉTÉ TRANSFÉRÉ À L'AMF EN FRANCE. CE PROSPECTUS POURRA ÊTRE OBTENU AU SIEGE DE X-FAB FRANCE SAS ET SUR LE SITE WWW.XFAB.COM. LES INVESTISSEURS ÉVENTUELS DOIVENT ÊTRE EN MESURE DE SUPPORTER LE RISQUE ÉCONOMIQUE D'UN INVESTISSEMENT EN ACTIONS DE L'OFFRE, AINSI QUE LA PERTE PARTIELLE OU TOTALE DE LEUR INVESTISSEMENT. INVESTIR DANS LES ACTIONS DE L'OFFRE IMPLIQUE DES INCERTITUDES ET DES RISQUES IMPORTANTS.

X-FAB Silicon Foundries SE lance son introduction en bourse

Tessenderlo, Belgique, le 22 mars 2017 – X-FAB Silicon Foundries SE (“X-FAB” ou la “Société”), l’un des leaders mondiaux de la fonderie spécialisée dans les technologies des semi-conducteurs à signaux analogiques/mixtes, annonce aujourd’hui le lancement de son offre publique initiale (l’“OPI” ou l’“Offre”) le 23 mars 2017 sur Euronext Paris.

1. Modalités de l’Offre:

- La fourchette de prix indicative de l’Offre est fixée à 8,00 EUR- 10,50 EUR par action.
- La taille initiale de l’Offre consistera en (i) la vente du nombre d’actions ordinaires nouvellement émises nécessaires pour obtenir un produit brut de 250 millions d’euros et (ii) la cession d’actions ordinaires existantes par les actionnaires vendeurs d’au maximum 18.750.390 actions existantes, pour un montant maximum de 197 millions d’euros.
- L’option de surallocation représentera jusqu’à 10% du nombre total d’actions nouvelles et existantes initialement vendues, ou jusqu’à 5.000.039 actions ordinaires existantes supplémentaires. Elle sera fournie par la vente d’actions existantes supplémentaires de la part de Sarawak Technology Holdings Sdn. Bhd. L’option de surallocation pourra être exercée pendant une période de 30 jours suivant la date de première cotation.
- L’Offre consistera en (i) une Offre au Public en France auprès d’investisseurs particuliers (l’«Offre aux particuliers») et à des investisseurs institutionnels (l’«Offre aux investisseurs institutionnels français»); (ii) un placement privé aux États-Unis destiné aux investisseurs institutionnels qualifiés (tel que défini par la règle 144A (« Règle 144A ») conformément à la Régulation S (« Regulation S») du Securities Act de 1933); et (iii) des placements privés destinés à des investisseurs institutionnels dans le reste du monde.

- Le prix de l'offre sera déterminé pendant la période de l'offre via un processus de constitution d'un livre d'ordres auquel seuls les investisseurs institutionnels pourront participer. Le prix de l'offre devrait être fixé dans la fourchette de prix, bien qu'il puisse être fixé sous le seuil inférieur de la fourchette de prix. Le prix de l'offre ne pourra toutefois pas dépasser le plafond de la fourchette de prix.
- Sur la base de la fourchette de prix et à supposer que l'option de surallocation soit totalement exercée, l'Offre se situera entre 440 millions d'euros et 492 millions d'euros. La capitalisation boursière de X-FAB qui en résultera se situera entre 1.046 millions d'euros et 1.295 million d'euros.
- La version anglaise du Prospectus a été approuvée par l'Autorité belge des services et marchés financiers («la FSMA») le 21 mars 2017 et notifiée à l'Autorité des Marchés Financiers de France (l'«AMF») pour son passeport conformément à l'article 18 de la Directive Prospectus et à l'article 212-41 du Règlement Général de l'AMF.
- Xtrion NV, le principal actionnaire de X-FAB, qui détient actuellement 61.141.179 actions existantes (soit 61,4%), ne vendra aucune action dans l'Offre.
- Sarawak Technology Holdings Sdn. Bhd. et TDK-Micronas GmbH détiennent respectivement 35.009.694 et 1.989.390 actions. Elles vendront 16.761.000 et 1.989.390 actions dans l'Offre initiale, à supposer un placement total des actions de l'offre et si le prix de l'offre se situe au milieu de la fourchette de prix. Elles détiendront alors respectivement 18.248.694 et 0 actions après la clôture de l'offre (ou 13.670.953 et 0 actions après la clôture de l'offre, à supposer que l'option de surallocation soit exercée totalement).
- La Société a convenu d'une période de lock-up d'un an, son principal actionnaire Xtrion de trois ans et Sarawak Technology Holdings Sdn. Bhd. et le management, d'une période de lock-up d'un an.
- BNP PARIBAS et HSBC agiront en tant que Coordinateurs Globaux et Teneurs de livre associés pour l'introduction en bourse. Le Crédit Suisse agira également en tant que Teneur de livre associé, tandis que COMMERZBANK et ODDO BHF interviendront en tant que chefs de file associés.

2. Calendrier de l'offre

- La période de l'offre débutera le 23 mars 2017 et devrait se clôturer le 4 avril 2017 à 17:00 CET. Bien qu'elle puisse faire l'objet d'une clôture anticipée, la durée de l'offre sera d'au moins six jours ouvrables. La période de souscription par les investisseurs institutionnels débutera un jour plus tôt, soit le 22 mars 2017.
- Le nombre effectif d'actions de l'offre vendues par la Société et les actionnaires vendeurs au sein de l'offre ne sera déterminé qu'après la période de l'offre et sera publié par un communiqué de presse de la Société, en même temps que le prix de l'offre et l'allocation aux investisseurs particuliers. Ces publications devraient normalement avoir lieu vers le 5 avril 2017 et, en tout état de cause, au plus tard le premier jour ouvrable suivant la fin de la période de l'offre.
- Le début des négociations des actions de X-FAB sur Euronext Paris est prévu pour le 6 avril 2017 (la «Date de cotation»). La remise des actions proposées devrait avoir lieu sous forme d'inscription en compte et contre paiement en fonds immédiatement disponibles le 7 avril 2017 (la «Date de clôture») sur les comptes des investisseurs via Euroclear Belgium, le dépositaire central belge des titres.

3. Offre aux particuliers en France

- A compter du 23 mars 2017, les actions de l'offre seront proposées aux investisseurs particuliers éligibles en France conformément aux lois et règlements en vigueur. Avant tout exercice de l'option de surallocation, le nombre d'actions de l'offre allouées en réponse aux ordres passés par des investisseurs particuliers éligibles dans le cadre de l'offre aux particuliers sera de 4.577.741 actions ordinaires représentant 10% du nombre total des actions de l'offre (« l'allocation préférentielle pour les investisseurs particuliers »).
- La Société et les Coordinateurs Globaux associés décideront, à leur entière discrétion, si le reste des actions de l'offre souscrites sera alloué, et de quelle manière. Si la demande des investisseurs particuliers est inférieure à 10% du nombre total des actions offertes, ils seront alloués à hauteur de leur demande et le solde des actions offertes non allouées sera réalloué aux investisseurs institutionnels dans les placements privés.
- Les ordres d'achat pour l'offre aux particuliers seront des ordres A. Les ordres A seront décomposés en deux catégories selon le nombre d'actions souscrites:
 - Les fractions d'ordre A1 : de 10 à 250 actions incluses ; et
 - Les fractions d'ordre A2 : au-delà de 250 actions
- Les ordres A1 bénéficieront d'un traitement privilégié si tous les ordres A ne peuvent pas être entièrement alloués. Tous les ordres reçus dans le cadre de l'offre aux particuliers sont des ordres A qui seront in fine séparés entre ordres A1 et A2, pour assurer un traitement favorisant les plus petits ordres (A1) si les ordres A venaient à être réduits dans le cas d'une demande des particuliers supérieure à 10%.
- Les intermédiaires financiers feront rapport des demandes reçues dans l'offre aux particuliers, en respectant le calendrier et les modalités de l'avis d'ouverture de l'offre aux particuliers, qui sera publié par Euronext Paris.
- Les ordres de souscription dans le cadre de l'offre aux particuliers, passés par des particuliers via internet, seront révocables, via internet, jusqu'à la clôture de l'offre aux particuliers, le 4 avril 2017 à 20:00 CET.
- Le résultat de l'offre, l'allocation aux investisseurs particuliers et le prix de l'offre seront publiés par un communiqué de presse de la Société et un avis publié par Euronext Paris le 5 avril 2017 ou aux environs de cette date.
- Le prix de l'offre devra être payé en euros, dans son intégralité, avec tous les impôts et frais boursiers applicables.
- Le prospectus a été approuvé par la FSMA le 21 mars 2017 et notifié à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour son passeport conformément à l'article 18 de la Directive Prospectus et à l'article 212-41 du Règlement Général de l'AMF.

4. Disponibilité du Prospectus

- Le 23 mars 2017, le Prospectus en anglais ainsi que le Résumé du Prospectus en français seront disponibles pour tous les investisseurs en France. Le Prospectus et le Résumé du Prospectus seront disponibles pour tous ces investisseurs, sans frais, au siège de X-FAB France SAS, 224 boulevard John Kennedy, 91105 Corbeil-Essonnes Cedex, France (accès par l'avenue des Roissys Haut, 91540 Ormoy, France).
- Sous réserve des restrictions de vente et de distribution, le Prospectus est également disponible pour les investisseurs sur le site de la Société : www.xfab.com

5. X-FAB en bref

X-FAB est un leader mondial en fonderie spécialisée pour les technologies semi-conducteurs à signaux analogiques/mixtes, et fournit des services de support en fabrication et en conception aux sociétés qui conçoivent des circuits intégrés (« CI ») à signaux analogiques/mixtes. La société fabrique des CIs à signaux analogiques/mixtes sur mesure pour un large panel d'applications, en particulier pour le secteur automobile, industriel et médical. Contrairement à certaines fonderies de plus grande taille sur le marché des CIs, la production de CIs à signaux analogiques/mixtes hautement personnalisés privilégiée par X-FAB induit des volumes de production plus restreints qui nécessitent plus d'ingénierie par unité avec une valeur ajoutée importante pour les clients. La société possède en outre une vaste expérience dans le segment à forte croissance des systèmes micro-électromécaniques (« MEMS »), puisque cela fait 20 ans qu'elle y investit, et est un pionnier dans le domaine des services de fonderie utilisant du carbure de silicium (« SiC ») sur des galettes de 150 mm.

X-FAB est une entreprise mondiale qui détient six sites de production en Allemagne, en France, en Malaisie et aux États-Unis. Sa capacité actuelle de production globale avoisine 94 000 plaquettes de silicium traitées en équivalent plaquettes de 200 mm par mois.

6. Utilisation du produit de l'Offre

Le produit net de la vente par X-FAB d'Actions dans la Tranche primaire est censé être utilisé par le Groupe aux fins suivantes :

- X-FAB entend utiliser une partie du produit pour financer partiellement, en plus de ses capitaux existants, son programme prévu d'expansion et de maintenance de ses capacités, dans le cadre duquel elle a l'intention d'investir entre 350 et 370 millions USD sur environ trois ans.
- X-FAB prévoit par ailleurs d'utiliser le solde du produit net pour renforcer son bilan, qui servira de plateforme à sa croissance future, et continuera d'évaluer les opportunités d'acquisition éventuelles.

7. Politique de distribution

Actuellement, la Société ne prévoit pas de verser de dividendes au titre de l'exercice financier en cours qui se clôturera le 31 décembre 2017 ainsi qu'au titre des exercices financiers qui se clôtureront les 31 décembre 2018 et 2019. La Société se réserve le droit, après une évaluation minutieuse des perspectives commerciales, besoins en trésorerie et performances financières de X-FAB, des conditions de marché, de la conjoncture économique générale, de la dynamique du secteur et d'autres facteurs, ainsi que de la situation fiscale, de proposer, le cas échéant, le versement d'un dividende au cours de ces exercices financiers.

8. Résumé des principaux facteurs de risques

Les facteurs de risques ci-dessous décrivent les principaux risques qui pourraient affecter les activités de X-FAB, sa situation financière, le résultat de ses opérations, ses perspectives et la valeur d'un investissement dans les actions de X-FAB.

- Les tendances structurelles sur les marchés pour les produits finis des clients de X-FAB, ou l'importante volatilité de la demande pour ces produits, peut limiter la capacité de maintenir ou d'augmenter les niveaux des ventes ou des bénéfices.

- Une crise financière ou économique systémique mondiale, l'incertitude politique en hausse ou le protectionnisme économique accru pourraient affecter négativement X-FAB.
- Une part importante des revenus de X-FAB provient d'un nombre limité de clients, son principal client étant une partie liée.
- En raison de la structure de coûts fixes de X-FAB, sa capacité à générer des profits dépend de sa capacité à maintenir des niveaux d'utilisation adéquats.
- X-FAB pourrait éprouver des difficultés à prévoir la demande, et pourrait par conséquent se trouver dans l'incapacité d'adapter sa capacité de production à la demande.
- Les tentatives de X-FAB pour améliorer ses capacités et aptitudes de production pourraient échouer.
- Il est possible que X-FAB ne retire pas les bénéfices attendus de son acquisition des principales activités d'Altis.
- Il est possible que les prévisions de X-FAB concernant l'augmentation de ses parts de marché de la fonderie ne se réalisent pas.
- Il est possible que X-FAB soit confrontée à une concurrence croissante.
- Il est possible que X-FAB soit confrontée à des pressions de la concurrence sur les prix.
- X-FAB est exposée aux risques associés à la fluctuation des devises.

Le prospectus contient des informations additionnelles concernant les facteurs de risque.

Avis de non-responsabilité

L'information contenue dans ce communiqué est destinée à des fins d'information générale et n'est pas sensée être exhaustive et complète. Ce communiqué ne constitue pas, ou n'est pas partie d'une, offre ou une invitation de vendre ou d'émettre ni une sollicitation d'une offre d'achat d'actions et tout achat ou demande de titres de la Société mises en vente dans le cadre de l'offre ne devrait être constituée que d'information contenue dans le prospectus qui sera publié en temps voulu en rapport avec l'offre et tous suppléments y relatifs, le cas échéant. Ce communiqué n'est pas un prospectus. Les investisseurs ne devraient pas acheter ou demander des titres auxquels il est fait référence dans ce document, sauf sur base d'information contenue dans le prospectus. Le prospectus contiendra une certaine information détaillée sur la Société, ses affaires, son management, et sur les risques liés à un investissement dans la Société, ainsi que sur les états financiers et autres données financières.

Ce communiqué ne peut être utilisé comme base pour un accord ou une décision d'investissement.

*Ce communiqué n'est pas destiné à être distribué, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis (incluant ses territoires et possessions, tout Etat des Etats unies et le District de Columbia), Australie, Afrique du Sud, Canada ou Japon. Ces contenus ne constitue pas ou ne font partie d'une offre ou sollicitation d'achat de titres aux Etats-Unis, Australie, Afrique du Sud, Canada ou Japon. Les titres mentionnés n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés en vertu du United States Securities Act of 1933, tel qu'amendé (le "**Securities Act**") et ne pourront pas être offerts ou vendus aux Etats-Unis, sauf en vertu d'une exemption aux règles d'enregistrement du Securities Act. La Société n'a pas enregistré, et n'a pas l'intention d'enregistrer, quelque partie que ce soit de l'offre aux Etats-Unis, et n'a pas l'intention d'effectuer une offre publique de titres aux Etats-Unis.*

*Ce communiqué est uniquement distribué à, et vise uniquement, des personnes dans les Etats membres de l'Espace économique européen ("EEA") autres que la France qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (Directive 2003/71 CE et ses amendements, y compris la Directive 2010/73 CE, pour autant qu'elle ait été mise en oeuvre dans l'Etat Membre concerné de l'EEE) et toute mesure de mise en oeuvre dans chaque Etat Membre concerné de l'EEE (la "**Directive Prospectus**") (les "**Investisseurs Qualifiés**"). En outre, au Royaume-Uni, ce communiqué est uniquement distribué à, et vise uniquement, des Investisseurs Qualifiés (i) qui ont une expérience professionnelle dans des domaines de l'investissement visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (le "**Règlement**") et les Investisseurs Qualifiés visés par l'article 49(2)(a) à (d) du règlement, et (ii) à qui ce communiqué peut être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignés ensemble comme les "**Personnes Concernées**").*

L'Offre ne sera disponible qu'à, et toute invitation, offre, ou accord de souscrire, acheter, ou acquérir d'une autre manière des titres ne sera effectuée que vis-à-vis, des Personnes Concernées. Toute personne qui n'est pas une Personne Concernée ne devrait pas agir ou se baser sur ce document ou son contenu.

Ce communiqué et l'information qu'il contient n'est pas destiné à être publié, distribué ou annoncé aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon, ni dans aucune autre juridiction dans laquelle une telle distribution serait interdite par la législation applicable.

Certaines déclarations et opinions dans ce communiqué de presse sont prévisionnelles et reflètent les prévisions et projections actuelles de la Société ou, lorsqu'approprié, des administrateurs de la Société, à propos d'événements futurs. Par nature, les énoncés prévisionnels impliquent un nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient avoir pour conséquence que des résultats ou des événements diffèrent significativement de ceux exprimés explicitement ou implicitement par les énoncés prévisionnels. Les risques, incertitudes et hypothèses pourraient affecter de manière négative les résultats et les répercussions financières des plans et des événements décrits dans le présent communiqué de presse. Une multitude de facteurs peuvent faire en sorte que des événements, des performances ou des résultats diffèrent significativement de tout développement anticipé. Les énoncés prévisionnels inclus dans ce communiqué de presse en relation avec des tendances ou activités passées ne doivent pas être considérés comme une affirmation que ces tendances ou activités continueront dans le futur. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de divulguer des mises à jour ou des révisions des énoncés prévisionnels du communiqué de presse qui découleraient de changements en termes d'attentes ou de changements des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels les énoncés prévisionnels sont basés. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni ses filiales, ni aucun représentant ou employé de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes aux énoncés provisionnels sont dépourvues de toute erreur et n'acceptent aucune responsabilité pour l'exactitude future des énoncés prévisionnels contenus dans ce communiqué de presse ou la survenance réelle des développements prévus. Vous ne devriez pas vous fier excessivement aux énoncés prévisionnels qui ne sont pertinents qu'à la date de ce communiqué de presse.

La date de réalisation de l'admission à la négociation sur Euronext Paris peut être influencée par certains facteurs comme les conditions de marché. Il n'y a pas de garantie qu'une telle admission à la négociation aura lieu et il ne faut pas baser une quelconque décision financière sur les intentions de la Société concernant cette admission à la négociation à ce stade. Acquérir des investissements visés par ce communiqué peut exposer un investisseur à un risque significatif de perdre la totalité du montant investi. Les personnes considérant de tels investissements devraient consulter une personne autorisée se spécialisant dans le conseil sur ce type d'investissements. Ce communiqué ne constitue pas une recommandation concernant l'offre. La valeur des actions peut décroître ou augmenter. Les investisseurs potentiels devraient consulter un conseiller professionnel sur l'opportunité que représente l'offre pousseux.

Aucune annonce ou information concernant l'offre ne peut être disséminée dans le public dans des juridictions hors de la France où un enregistrement préalable est requis à de telles fins. Aucune démarche n'a été effectuée, ou ne sera effectuée, pour l'offre d'actions de la Société dans toute juridiction en dehors de la France où de telles mesures seraient requises. La demande ou l'achat d'actions de la Société sont sujets à des restrictions légales ou statutaires particulières dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par toute personne.

BNP Paribas, HSBC France SA, Crédit Suisse, Commerzbank and Oddo & Cie agissent pour la Société et personne d'autre en rapport avec l'Offre, et ne seront pas responsables vis-à-vis de qui que ce soit d'autre que la Société pour la fourniture de protections offertes à leurs clients respectifs, ni pour la fourniture d'avis en rapport avec l'Offre.

La Société est responsable de l'information contenue dans ce communiqué. Ni BNP Paribas, HSBC France SA, Crédit Suisse, Commerzbank and Oddo & Cie ni aucun de leurs administrateurs, représentants, employés, conseillers ou agents n'acceptent de responsabilité quelconque ou ne formule de quelconque déclaration ou garantie, explicite ou implicite, concernant la véracité, la précision ou le caractère complet de l'information dans ce communiqué (ou si toute information a été omise de ce communiqué) ou toute autre information liée à la Société, ses filiales respectives ou sociétés liées, que ce soit de manière écrite, orale, visuelle ou électronique, et transmise de quelque manière que ce soit ou mise à disposition ou pour toute perte quelconque découlant de toute utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou découlant d'une autre manière de celui-ci.

Press Contacts

X-FAB Silicon Foundries

Uta Steinbrecher
+49-361-427-6489

uta.steinbrecher@xfab.com

Agence Point Virgule

Sophie Faroux
+32-173-795-076

sfaroux@pointvirgule.com